



Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO

Certificat en curatelles d'adultes Module 1 – Volées printemps et automne 2022

Formulaire d'inscription

A retourner avant le 14 janvier 2022 pour la session printemps 2022

A retourner avant le 28 juin 2022 pour la session automne 2022

à la HETSL, Unité de formation continue, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne

☐ Participation au module 1 session printemps 2022 ☐ Participation au module 1 session automne 2022		
(A remplir s.v.p. en caractères d'imprimerie) Renseignements généraux et coordonnées privées		
renseignements generaux et coordonnees p	HVCCS	
Nom :	Prénom :	
Sexe: F M M	Date de naissance :	
Adresse privée complète :		
Téléphone privé :	Téléphone portable :	
E-mail:		
Coordonnées professionnelles		
Nom de l'institution :		
Adresse complète :		
Téléphone professionnel :		
E-mail :		
E-mail : Profession :		
E-mail : Profession : Poste occupé :		
E-mail : Profession : Poste occupé : Diplôme supérieur acquis :		



Haute école de travail social et de la santé Lausanne Unité de formation continue Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



Fonction actuelle exercée et attentes par rapport à la formation

Brève description :
Depuis quand :

Conditions financières

Article 5 du règlement de formation

- 1. Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
- 2. La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
- 3. En cas de désistement :
 - 3.1. la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - 3.2. les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - 3.2.1. Après confirmation d'admission : 20%
 - 3.2.2. Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - 3.2.3. Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
- 4. En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- 5. Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Joindre les annexes suivantes

- 1) Copie du récépissé de votre finance d'inscription (CHF 200.-)
- 2) Accord de l'employeur

Note : votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription. Seuls les dossiers complets munis de toutes les annexes seront examinés par la commission de sélection.



Haute école de travail social et de la santé Lausanne Unité de formation continue Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription :		
CHF 200 à verser sur le CCP 10-18214-4, Haute école de travail social et de la santé Lausanne		
(HETSL), ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne Mentionner svp: « Finance d'inscription CAS HES-SO en curatelles d'adultes », n° de		
Frais de formation :		
☐ Participation au module 1 : CHF 1'500 (payables sur facture 15 jours avant le 1 ^{er} jour de cours)		
Facturation : ☐ Privée ☐ A l'employeur		
accepte.		
accepte. En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. Attention: toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.		
En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. Attention: toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-		
En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. Attention: toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO. J'ai pris également note que la présente inscription n'est valable que pour le module 1 du CAS er		





ACCORD DE L'EMPLOYEUR

La Direction de l'Institution :		
Nom de l'institution :		
Adresse		
autorise		
Madame / Monsieur		
à participer au module 1 du CAS en curatell	les d'adultes	
La Direction de l'Institution confirme avoir pris connaissance du programme de ce cycle et s'engage à accorder à son employé·e les conditions nécessaires à sa participation régulière à la formation.		
Elle accepte que son employé·e présente, au cours de cette formation, des situations tirées de sa pratique professionnelle – chaque participant·e à cette formation étant bien entendu tenu·e à entière confidentialité.		
Date : Tim	nbre de l'Institution et signature :	